

cidément à notre patrie « un des premiers rangs parmi les peuples libres ». « Sire, ajoutait le président, en inclinant sa petite tête blanche et ridée, la France est avec vous. »

Et l'empereur répondait, ne se doutant pas, le César qui croyait tenir enfin son rêve dynastique, ne se doutant pas que ce discours serait le dernier de son règne :

« Messieurs,

« En recevant de vos mains le recensement des votes émis le 8 mai, ma première pensée est d'exprimer ma reconnaissance à la nation, qui, pour la quatrième fois depuis vingt-deux ans, vient de me donner un éclatant témoignage de sa confiance.

« Le suffrage universel, dont les éléments se renouvellent sans cesse, conserve néanmoins, dans sa mobilité, une volonté persévérante. Il a pour le guider sa tradition, la sûreté de ses instincts et la fidélité de ses sympathies.

« Le plébiscite n'avait pour objet que la ratification par le peuple d'une réforme constitutionnelle; mais, au milieu du conflit des opinions et dans l'entraînement de la lutte, le débat a été porté plus haut. Ne le regrettons pas.

« Les adversaires de nos institutions ont posé la question entre la révolution et l'empire. Le pays l'a tranchée en faveur du système qui garantit l'ordre et la liberté.

« Aujourd'hui, l'empire se trouve affermi sur sa base. Il montrera sa force par sa modération. Mon gouvernement fera exécuter les lois sans partialité comme sans faiblesse. Il ne déviara pas de la ligne libérale qu'il s'est tracée. Déferent pour tous les droits, il protégera tous les intérêts sans se souvenir des votes dissidents et des manœuvres hostiles. Mais aussi il saura faire respecter la volonté nationale, si énergiquement manifestée et la maintenir désormais au-dessus de toute controverse.

« Débarrassés des questions constitutionnelles qui divisent les meilleurs esprits, nous ne devons plus avoir qu'un but : rallier, autour de la Constitution que le pays vient de sanctionner, les honnêtes gens de tous les partis; assurer la sécurité; amener l'apaisement des passions; préserver les intérêts sociaux de la contagion des fausses doctrines; rechercher, avec l'aide de toutes les intelli-

gences, les moyens d'augmenter la grandeur et la prospérité de la France.

« Répandre partout l'instruction; simplifier les rouages administratifs; porter l'activité, du centre où elle surabonde, aux extrémités, qu'elle déserte; introduire dans nos codes, qui sont des monuments, les améliorations justifiées par le temps, multiplier les agents généraux de la production et de la richesse; favoriser l'agriculture et le développement des travaux publics; consacrer enfin notre labeur à ce problème toujours résolu, et toujours renaissant, la meilleure répartition des charges qui pèsent sur les contribuables : tel est notre programme. C'est en le réalisant que notre nation, par la libre expansion de ses forces, portera toujours plus haut les progrès de la civilisation.

« Je vous remercie, Messieurs, du concours que vous m'avez prêté dans cette circonstance solennelle. Les votes affirmatifs qui ratifient ceux de 1848, de 1851 et de 1852, raffermissent aussi vos pouvoirs et vous donnent comme à moi une nouvelle force pour travailler au bien public.

« Nous devons plus que jamais aujourd'hui envisager l'avenir sans crainte. Qui pourrait, en effet, s'opposer à la marche progressive d'un régime qu'un grand peuple a fondé au milieu des tourmentes politiques, et qu'il fortifie au sein de la paix et de la liberté? »

« NAPOLEON. »

L'impératrice et le prince impérial qui se tenaient auprès de l'empereur, se retiraient ensuite avec lui.

Puis la séance était levée; deux salves de vingt et un coups de canon avaient annoncé le commencement et la fin de la cérémonie.

Qui eût dit alors, qui eût dit que ces mesonnières promesses de liberté, que ce régime nouveau, que cette Constitution acclamée par 7,300,000 voix, que cet empire amnistié et rendu plus fort en apparence, que tous ces espoirs de dynastie, que toutes ces chimères d'union entre la liberté et le despotisme, que tout cet échafaudage de combinaisons s'envoleraient presque aussi vite que la fumée des canons qui fêtaient cette fête suprême de l'empire?

Hérédité des Bonapartes! Perpétuité de l'empire! Constitution de 1870! Tout cela, toute cette imposante mesure n'avait pas un an, n'avait pas cinq mois à durer!

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES DU CHAPITRE VI

M. Émile Ollivier, député du Var, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, adressait aux électeurs de la première circonscription du Var la lettre suivante :

Paris, le 25 avril 1870.

Mes chers concitoyens, on dit aux champs qu'il est bon de couper de temps en temps le bois mort des arbres, afin que leurs parties vivantes se développent avec force. L'empereur vient aussi de couper le bois mort de sa Constitution, afin qu'elle ait une vigueur nouvelle et comme un rajeunissement.

Le 8 mai, il vous demandera s'il a bien fait. Je vous conseille de répondre avec entrain à cet appel, et d'arriver tous au scrutin avec un bulletin sur lequel sera écrit : *Oui*.

Quelques-uns vous engageront à répondre : Non. Ne les écoutez pas.

Il y a longtemps que vous me connaissez. Parmi vous plusieurs se rappellent mes discours lorsque, débutant dans la vie, je parcourais vos campagnes. Qu'ils vous disent si mes paroles n'étaient pas toujours dirigées contre la violence, la colère et la haine, et si je ne combattais pas alors les doctrines révolutionnaires avec autant de résolution que je le fais aujourd'hui.

Savez-vous d'où découle cette unité de mes idées? De l'unité de mes sentiments. En politique, je n'ai eu qu'une passion : l'amour du grand et bon peuple de France; et c'est le désir de soulager ses souffrances, d'élever sa situation intellectuelle, matérielle et morale, qui m'a rendu facile la résignation aux misères quotidiennes de la vie publique.

Or, quelle est la victime expiatoire des révolutions? n'est-ce pas le peuple? Quand l'ordre est troublé dans la rue et que les affaires s'arrêtent, la Providence ne fait pas au-dessus de nos têtes une révolution dans les éléments, le soleil continue à mûrir les épis et les grappes, et le riche n'est jamais au dépourvu. Quelle désolation, au contraire, dans la demeure du pauvre travailleur! Voilà pourquoi j'ai toujours détesté les révolutions.

N'écoutez pas ceux qui vous conseillent de voter

non. Supposez qu'ils l'emportent le 8 mai dans le Var et partout en France : qu'arriverait-il? Ils se vengeraient, emprisonneraient, exileraient; ils établiraient la république sociale, frapperaient les riches comme ils le promettent dans vos chambrées. Et après? Cela ne durerait pas plus longtemps qu'un jour d'orage. La nation, honteuse d'une défaillance passagère, ne tarderait pas à se lever et à dire : Assez vécu en anarchie et en désordre! Et à leur tour ceux qui auraient frappé seraient frappés.

Supposez, au contraire, que nos amis triomphent : combien tout sera différent! De longs jours de sécurité, de confiance et de repos, nous seront assurés. Débarrassés des institutions constitutionnelles, des interpellations, des menaces d'émeute, des prophéties de révolution, l'empereur et ses ministres pourront s'occuper, avec plus de sollicitude encore que par le passé, des moyens d'adoucir le sort de celui qui possède : et nous n'aurons pas à redouter ces temps de guerre civile où ce ne sont pas les fils qui ferment les yeux de leurs pères, mais les pères qui ferment les yeux de leurs fils.

Allez donc, mes chers compatriotes, allez au vote avec ensemble, avec ardeur. Aux dernières élections législatives, triomphant de la révolution par votre libre initiative, vous avez donné à la France un exemple qui a été suivi à Lyon et qui le sera partout. Recommencez à l'occasion du plébiscite, réunissez-vous, organisez-vous, et ne vous laissez pas intimider par ceux qui suppléent à leur petit nombre par le bruit qu'ils font.

Si leurs paroles étaient de miel, je comprendrais que vous fussiez séduits, mais comment ne résisteriez-vous pas à un langage grossier, composé de bassesses et d'injures : digne expression de doctrines tournées vers la matière, et où ni l'âme ni Dieu n'ont plus de place.

Envoyez-moi une belle majorité. Je la recevrai comme un témoignage de votre affection, et mes forces pour vous servir en seront accrues.

Tout vôtre,

Émile OLLIVIER,
Député de la 1^{re} circonscription du Var.

MANIFESTE DU COMITÉ DE LA GAUCHE ET DE LA PRESSE DÉMOCRATIQUE.

A nos concitoyens.

Le 2 décembre a courbé la France sous le pouvoir d'un homme.

Aujourd'hui, le gouvernement personnel est jugé par ses fruits. L'expérience le condamne, la nation le répudie.

Aux élections dernières, le peuple français a manifesté hautement sa volonté souveraine : au gouvernement personnel, il entend substituer le gouvernement du pays par le pays.

La Constitution nouvelle, sur laquelle le pouvoir vous appelle à vous prononcer, réalisera-t-elle le vœu national ? Non.

La nouvelle Constitution n'établit pas le gouvernement du pays par le pays.

Elle n'en est que le simulacre.

Le gouvernement personnel n'est point détruit ; il conserve intactes ses plus redoutables prérogatives ; il continue d'exister, à l'extérieur, par le droit personnel de faire les traités et de déclarer la guerre, — droit dont il a été fait, depuis quinze ans, un usage si funeste à la patrie ; — à l'intérieur, par le gouvernement personnel du chef de l'État, à l'aide de ministres qu'il nomme, d'un conseil d'État qu'il nomme, d'un Sénat qu'il nomme, d'un Corps législatif qu'il fait nommer par la candidature officielle et la pression administrative, du commandement de la force armée, de la nomination à tous les emplois, d'une centralisation excessive qui met dans sa main toutes les forces organisées du pays, qui confisque l'autonomie des communes, et qui ne laisse pas même aux populations le droit d'élire leurs magistrats municipaux.

Enfin, et pour couronner cet édifice de l'omnipotence impériale, la Constitution nouvelle livre à l'initiative exclusive du chef de l'État, le droit qui appartient essentiellement à tout peuple libre de réformer, quand il le juge nécessaire, ses institutions fondamentales ; en même temps qu'elle remet au pouvoir exécutif le droit césarien d'appel au peuple, qui n'est autre chose que la menace permanente d'un coup d'État.

Telle est la Constitution qu'on vous propose.

C'est votre abdication qu'on vous demande.

Voulez-vous y souscrire ?

Voulez-vous renouveler les pleins pouvoirs de l'empire ?

Voulez-vous, sous les apparences du système parlementaire, consolider le gouvernement personnel ?

Si vous le voulez, votez *Oui*.

Mais, si vous avez retenu la leçon des événements, si vous n'avez oublié ni les dix-huit années

d'oppression, d'outrages à la liberté, ni le Mexique, ni Sadowa, ni la dette accrue de cinq milliards, ni les budgets dépassant deux milliards, ni la conscription, ni les lourds impôts, ni les gros contingents, vous ne pouvez voter *Oui*.

Car tous ces maux, dont la France n'effacera de longtemps la trace, sont sortis, il y a dix-huit ans, de deux plébiscites semblables à celui qu'on nous soumet.

Car aujourd'hui, comme alors, c'est un blanc-seing qu'on vous demande, l'aliénation de votre souveraineté, l'inféodation du droit populaire aux mains d'un homme et d'une famille, la confiscation du droit imprescriptible des générations futures.

Au nom de la souveraineté du peuple et de la dignité nationale, au nom de l'ordre et de la paix sociale, qui ne peuvent se réaliser, par la conciliation des intérêts et des classes, qu'au sein d'une libre démocratie, repoussez par votre vote la Constitution nouvelle.

Protestez par le vote négatif, par le vote à bulletin blanc ou même par l'abstention : tous les modes de protestation apporteront leur part à l'actif de la liberté.

Quant à nous, nous voterons résolument *non*, et nous conseillons de voter *NON*.

Ont signé :

EMMANUEL ARAGO, D. BANCEL, A. CREMIEUX, DESSEAUX, DORIAN, ESQUIROS, JULES FERRY, GAGNEUR, LÉON GAMBETTA, GARNIER-PAGÈS, GIRAULT, GLAIS-BIZOIN, JULES GRÉVY, J. MAGNIN, ORDINAIRE, E. PELLETAN, JULES SIMON.

CH. DELESCLUZE, A. DUPORTAL, LOUIS JOURDAN, ANDRÉ LAVERTUJON, PIERRE LEFRANC, A. PEYRAT, LOUIS ULBACH, EUGÈNE VÉRON, *délégués de la presse démocratique de Paris et des départements.*

MANIFESTE ANTIPLÉBISCITAIRE DES SECTIONS PARISIENNES FÉDÉRÉES DE L'INTERNATIONALE ET DE LA CHAMBRE FÉDÉRALE DES SOCIÉTÉS OUVRIÈRES,

à tous les travailleurs français.

Citoyens,

Après la Révolution de 89 et la déclaration des droits de 93, la souveraineté du travail est l'unique base constitutive sur laquelle doivent reposer désormais les sociétés modernes.

Le travail, en effet, est la loi suprême de l'humanité, la source de la richesse publique, la cause la plus efficiente du bien-être individuel.

Le travailleur seul a droit à l'estime de ses concitoyens ; il impose son honorabilité à ceux mêmes qui l'exploitent ; il est appelé à régénérer le vieux monde.

Voilà pourquoi nous disons aux travailleurs des villes, aux travailleurs des champs, aux petits industriels, aux petits commerçants, à tous ceux qui veulent sincèrement le règne de la liberté par l'égalité : il ne suffit pas de répondre au plébiscite qu'on ose nous imposer par un vote purement négatif ; de préférer la Constitution de 70 à celle de 1852 ; le gouvernement parlementaire au gouvernement personnel ; il faut qu'il sorte de l'urne la condamnation la plus absolue du régime monarchique, l'affirmation complète, radicale, de la seule forme du gouvernement qui puisse faire droit à nos aspirations légitimes, la *République démocratique et sociale*.

Insensé celui qui croirait que la Constitution de 1870 lui permettra davantage que celle de 52 de donner à ses enfants les bienfaits d'une instruction intégrale, gratuite et obligatoire pour tous !

D'exécuter la réforme et la réorganisation des grands services publics (mines, canaux, chemins de fer, banques, etc...) au profit de tous les citoyens ; au lieu d'être, comme aujourd'hui, un moyen d'exploitation pour la féodalité du capital !

De changer complètement l'assiette de l'impôt qui, jusqu'ici, a été progressif dans le sens de la misère !

De faire rentrer au domaine public les propriétés dont le clergé, séculier et régulier, s'est emparé par des moyens plus ou moins subreptices, au mépris même des lois de 89 et 90 !

De mettre un terme aux abus de pouvoir de tous les fonctionnaires grands et petits (gardes champêtres, juges d'instruction, commissaires de police, etc., etc...) dont la conduite arbitraire est aujourd'hui couverte par l'article 75 de la Constitution de l'an VIII !

De supprimer, enfin, l'impôt du sang, nous voulons dire l'armée permanente, en abolissant la conscription !

Non ! citoyens, il ne saurait en être ainsi. Le despotisme a cela de fatal qu'il ne peut engendrer que le despotisme. L'épreuve en est faite, nous n'avons plus à y revenir.

D'ailleurs, nous ne saurions reconnaître à l'exécutif le droit de nous interroger. Ce droit impliquerait chez nous une sujétion contre laquelle proteste le nom même du pouvoir qui se l'arroge, en indiquant qu'il n'est pas le maître, qu'il est simplement, et rien de plus, l'exécuteur des volontés souveraines du pays.

Si donc vous désirez, comme nous, en finir une bonne fois avec toutes les souillures du passé ; si vous voulez que le nouveau pacte social, consenti par des citoyens égaux en droits comme ils le sont en devoirs, garantisse à chacun de vous la paix et la liberté, l'égalité et le travail ; si vous voulez affirmer la République démocratique et sociale, le

meilleur moyen suivant nous, c'est de vous abstenir ou de déposer dans l'urne un bulletin inconstitutionnel, — ceci dit sans exclure les autres modes de protestation.

Travailleurs de toute sorte, souvenez-vous des massacres d'Aubin et de la Ricamarie ; des condamnations d'Autun et de l'acquittement de Tours ; et, tout en retirant vos cartes d'électeurs, afin de montrer que vous n'êtes point indifférents à vos devoirs civiques, abstenez-vous de prendre part au vote.

Travailleurs des campagnes ! comme vos frères des villes, vous portez le poids écrasant du système social actuel : vous produisez sans cesse, et vous manquez la plupart du temps du nécessaire, tandis que le fisc, l'usurier et le propriétaire s'engraissent à vos dépens.

L'empire, non content de vous écraser d'impôts, vous enlève vos fils, vos uniques soutiens, pour en faire des soldats du pape, ou semer leurs cadavres abandonnés dans les terres incultes de la Syrie, de la Cochinchine et du Mexique.

Nous vous conseillons également de vous abstenir, parce que l'abstention est la protestation que l'auteur du coup d'État redoute le plus ; mais si vous êtes forcés de mettre un bulletin dans l'urne, qu'il soit blanc, ou qu'il porte un de ces mots : *Changement radical des impôts !!! Plus de conscription !!! République démocratique et sociale !!!*

Pour la fédération des sections parisiennes de l'Association internationale des travailleurs :

A. COMBAULT, rue de Vaugirard, 289.

REYMOND, rue de l'Ouest, 80.

GERMAIN CASSE, rue de Maubeuge, 94.

BERTHOMIEU, membre de la commission de l'Internationale.

LAFARGUE, membre de la section de Vaugirard.

E. LEFÈVRE, rue des Martyrs, 99.

JULES JOHANNARD, rue d'Aboukir, 126.

J. FRANQUIN, rue de la Verrerie, 42.

Pour la chambre fédérale des sociétés ouvrières :

A. THEISZ, ciseleur, rue de Jessaint, 12.

CAMELINAT, monteur en bronze, rue Folie-Méricourt, 34.

AVRIAL, mécanicien, passage Raoul, 15.

D. ANDRÉ, ébéniste, rue Neuve-des-Boulets, 17.

DESTETTI, rue des Boulangers, 16.

PINDY, menuisier, rue du Faubourg-du-Temple, 17.

ROBILLARD, doreur, rue de Sèvres, 113.

ROUYEYROLE, orfèvre, rue Lesage, 16.

RÉSULTAT DU PLÉBISCITE

DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	OUI	NON	NULS	DÉPARTEMENTS	INSCRITS	VOTANTS	OUI	NON	NULS
Ain	107.232	91.471	84.021	7.015	636	Lot	90.901	78.626	72.463	5.639	518
Aisne	154.726	160.338	118.996	10.930	1.910	Lot-et-Garonne	107.582	88.082	72.527	14.524	1.604
Allier	106.876	90.791	82.190	7.417	678	Lozère	40.094	33.189	31.306	1.226	337
Alpes (Basses-)	43.708	35.564	26.170	6.077	261	Maine-et-Loire	154.004	123.789	106.917	14.266	2.547
Alpes (Hautes-)	34.173	27.160	22.934	3.828	398	Manche	133.875	132.921	121.838	9.645	1.638
Alpes-Maritimes	88.064	42.080	35.929	5.780	366	Marne	112.350	98.609	84.082	12.361	1.266
Ardèche	112.543	84.940	66.578	16.703	660	Marne (Haute-)	77.441	67.468	53.219	13.185	1.123
Ardennes	91.975	82.885	77.630	4.413	803	Mayenne	121.390	95.985	89.856	4.543	1.536
Ariège	72.658	57.109	51.111	5.632	366	Meurthe	148.599	99.307	82.857	13.407	2.947
Aube	82.277	74.519	59.111	13.829	1.579	Meuse	87.192	77.992	72.214	5.079	789
Aude	91.146	77.426	64.757	12.212	455	Morbihan	121.390	95.966	89.856	4.511	1.539
Aveyron	119.749	99.696	94.828	4.321	528	Moselle	116.032	98.055	82.510	12.974	1.509
Bouch-du-Rhône	140.126	93.790	39.573	52.975	1.339	Nièvre	97.708	83.819	72.313	10.743	762
Calvados	133.821	110.262	97.944	10.993	1.075	Nord	310.080	262.511	230.815	30.085	2.241
Cantal	62.462	47.540	44.483	2.858	230	Oise	118.169	107.818	94.700	11.339	1.819
Charente	116.622	103.538	95.516	7.057	965	Orne	123.676	102.998	89.213	12.715	1.070
Charente-Inférieure	148.033	126.819	109.298	15.941	1.598	Pas-de-Calais	209.302	182.242	171.722	9.610	330
Cher	94.562	80.982	54.340	16.077	563	Puy-de-Dôme	170.873	137.418	129.114	7.681	764
Corrèze	84.392	69.616	66.951	3.400	263	Pyrénées (Basses-)	111.138	93.411	87.075	5.293	835
Corse	82.797	42.391	41.873	505	28	Pyrénées (Hautes-)	67.377	58.918	55.928	2.745	247
Côte-d'Or	118.328	99.623	70.075	28.297	1.408	Pyrénées-Orientales	51.396	40.299	25.758	17.005	210
Côtes-du-Nord	169.312	131.118	121.943	8.212	255	Rhin (Bas-)	132.250	120.161	97.022	20.586	2.543
Creuse	76.207	50.647	43.094	4.886	»	Rhin (Haut-)	125.166	102.476	80.594	19.689	2.210
Dordogne	146.696	126.277	113.694	10.657	857	Rhône	181.832	114.653	90.669	52.094	1.890
Doubs	83.405	65.230	48.507	16.097	1.226	Saône (Haute-)	93.372	72.273	55.208	15.912	1.444
Drôme	101.357	80.764	49.510	30.574	680	Saône-et-Loire	172.793	145.560	116.375	24.499	1.407
Eure	116.887	95.296	72.404	18.543	1.406	Sarthe	132.913	111.286	101.048	15.893	1.345
Eure-et-Loir	84.321	74.751	61.553	11.371	1.826	Savoie	68.804	51.566	42.406	8.335	325
Finistère	161.103	121.558	116.313	13.297	771	Savoie (Haute-)	76.104	56.091	46.243	8.364	454
Gard	132.747	102.782	63.982	38.585	674	Seine	447.488	333.251	439.528	184.086	9.637
Garonne (Haute-)	143.921	117.034	91.005	23.049	1.769	Seine-Inférieure	208.333	170.621	123.973	44.539	3.731
Gers	95.272	80.519	70.262	9.947	609	Seine-et-Marne	102.000	88.814	64.931	23.313	1.696
Gironde	207.015	162.961	122.797	38.323	1.838	Seine-et-Oise	142.122	128.840	93.598	32.654	2.588
Hérault	137.855	105.404	66.090	38.389	935	Sèvres (Deux-)	102.954	87.015	79.380	6.632	1.583
Ille-et-Vilaine	132.975	96.059	88.700	5.739	1.795	Somme	168.286	148.846	123.042	13.131	1.668
Indre	78.461	68.336	62.661	5.345	530	Tarn	111.054	90.549	80.200	8.390	859
Indre-et-Loire	99.502	87.306	77.666	10.599	1.585	Tarn-et-Garonne	74.961	63.298	56.603	6.179	616
Isère	168.270	131.707	87.262	43.826	689	Var	89.231	64.576	24.930	24.077	522
Jura	67.366	70.791	51.966	18.097	830	Vaucluse	85.111	60.211	39.342	25.567	734
Landes	88.201	70.619	64.330	5.462	884	Vendée	115.043	91.290	84.205	4.765	2.336
Loir-et-Cher	78.634	68.545	55.388	11.978	1.181	Vienne	96.692	82.617	76.006	5.611	4.000
Loire	142.261	112.365	78.563	39.204	546	Vienne (Haute-)	67.375	68.131	57.670	9.996	465
Loire (Haute-)	84.879	59.077	49.862	8.737	578	Vosges	119.945	89.057	70.899	18.416	2.711
Loire-Inférieure	151.447	110.391	92.913	15.928	1.444	Yonne	113.796	100.096	71.303	27.898	895
Loiret	108.219	87.235	72.831	13.067	1.637						

CHAPITRE VII

Le lendemain du plébiscite. — Le parti démocratique. — Besoin de discipline. — L'empire et l'armée. — Discours de Gambetta à Belleville. — Mort d'Armand Barbès. — Sa vie. — Sa mort. — Ses funérailles. — Le procès de l'Internationale. — Fondation de l'Association. — Son développement. — Changements successifs. — Congrès de Genève, de Bruxelles et de Bâle. — Le procès de juin 1870. — Le manifeste. — La guerre.

Au lendemain du plébiscite, l'empire pouvait croire qu'il en avait fini avec les revendications irritées, et qu'en toute sécurité il pouvait gouverner la France. La démocratie se sentait prise d'un besoin nouveau, celui de rompre enfin avec les extravagants du parti, et, comme Sieyès disait jadis qu'il fallait couper le câble, de couper cette queue compromettante. C'était comme un mot d'ordre nouveau, et, depuis les journaux modérés de la démocratie, jusqu'aux journaux radicaux, tous tenaient maintenant le même langage : « Oui, écrivait M. Peyrat, le rédacteur en chef de l'*Avenir national*, dans ces derniers temps il s'est dit et fait bien des folies; oui, dans certaines réunions, il s'est égaré bien des doctrines absurdes, rendues encore plus absurdes par l'attitude et le langage de certains orateurs. Ces doctrines ne sont pas celles du parti démocratique; tous les hommes sensés les répudient, ils les ont toujours répudiées, mais ils ne les ont pas répudiées assez hautement, assez authentiquement. C'est là une faute, et nous l'expions en ce moment. Il faut la réparer, il faut repousser, en toute occasion, toute solidarité avec les doctrines insensées et avec les extravagants qui les professent; quant à nous, nous n'y manquerons pas. »

Et le *Siècle*, après avoir reproduit ces réflexions judicieuses, reprochait au journal de M. Rochefort son « singulier aveuglement » et sa « polémique violente » qui « n'a pas médiocrement contribué à l'échec de la démocratie ».

Était-ce tout? Non. Le journal de Delescluze, le *Réveil*, répudiait ce qu'il appelait « les solidarités compromettantes », et se promettait de faire à l'avenir « justice des exagérations ». Je ne vois guère que le *Rappel* qui fût satisfait du résultat du plébiscite. Il répétait que l'empire, en définitive, avait perdu 600,000 partisans, et la *Marseillaise*, rompant définitivement avec ceux qu'elle nommait les burgraves de la démocratie, comptait comme un triomphe pour sa politique les 94,544 abstentions

parisiennes. C'était un maladroit calcul. La preuve de l'incontestable succès de l'empire se trouvait, sans chercher plus loin, dans l'attitude, dans le ton, dans le langage menaçant et insolent des feuilles bonapartistes. On se serait cru à la veille d'un nouveau coup d'État. Sentant l'empire tout-puissant, le *Pays*, s'écriait : *Écrasons nos ennemis et récompensons nos amis!*

Certes, en apparence, l'empire était, non-seulement absous dans le passé, mais consolidé dans l'avenir. Ses serviteurs ne craignaient pas de répéter tout haut que c'était un nouveau bail de vingt ans que venait de signer la nation. Les gens pressés, les opposants, las d'attendre, se rapprochaient déjà du gouvernement, et ceux qui devenaient voyaient poindre dans l'ancien député de la quatrième circonscription de Paris, dans ce taquin et malin railleur, M. Ernest Picard, un futur ministre de l'empire. La gauche se divisait déjà en deux parties, la *gauche ouverte*, qui admettait les recrues nouvelles et même les fugues vers le pouvoir, et la *gauche fermée* qui tenait close toute porte, et n'entendait point pactiser avec l'empire. On eût pu nommer ces deux partis la gauche conciliante et la gauche irréconciliable.

L'empire avait donc pour un moment voulu une sorte de réserve libérale, à laquelle il pouvait avoir recours pour donner à la nation l'apparence, le fantôme, l'image de libertés nouvelles. Encore une fois, il eût pu gouverner en paix, du moins pendant un certain temps, s'il n'avait pas eu l'ambition de tout soumettre, de tout effacer sous sa puissance, et comme le disait le *Pays*, « d'écraser » ses ennemis. Ses ennemis, il savait où les rencontrer. Dans l'armée d'abord, dans cette armée qui avait si délibérément marché, depuis 1852, vers la démocratie (1), et pour faire taire ceux-ci, le moyen le plus simple était une guerre; dans les classes libérales et les classes ouvrières, la guerre était en-

(1) Voyez aux Documents de ce chapitre le vote comparatif de l'armée.